



1730 - Jeûner dans les pays où la journée est d'une très courte ou d'une très longue durée

question

Question : Dans certaines régions des pays scandinaves, le jour reste plus long que la nuit pendant toute l'année. La nuit dure 3 heures seulement alors que le jour dure 21 heures. Si le Ramadan coïncide avec l'hiver, les musulmans locaux ne jeûnent que 3 heures. Mais s'il arrive en été, ils s'abstiennent de jeûner à cause de leur incapacité de l'observer pendant de si longues journées.

Nous espérons que des heures de jeûne et de déjeuner nous seront indiquées ainsi que la période la plus appropriée pour le jeûne du Ramadan ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La loi islamique est parfaite et totale. A ce propos le Très Haut dit : **Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous. Si quelqu'un est contraint par la faim, sans inclination vers le péché... alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (Coran, 5:3) et : Dis: "Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage?" Dis: "Allah est témoin entre moi et vous; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra. "Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités? Dis: "Je n'atteste pas". Dis (aussi): "Il n'y a qu'une Divinité Unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez". (Coran, 6:19) et Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas. (Coran, 34 : 28).**

S'agissant de la prescription de Ramadan, Allah s'est adressé aux croyants en ces termes : **Ô les croyants! On vous a prescrit as-Siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-**



vous la piété, (Coran, 2 : 183). En plus, Il a bien expliqué le début et la fin du jeûne en ces termes : On vous a permis, la nuit d' as-Siyâm, d'avoir des rapports avec vos femmes;elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Allah sait que vous aviez clandestinement des rapports avec vos femmes. Il vous a pardonné et vous a graciés. Cohabitez donc avec elles, maintenant, et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur; mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. Mais ne cohabitez pas avec elles pendant que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Voilà les lois d'Allah: ne vous en approchez donc pas (pour les transgresser). C' est ainsi qu'Allah expose aux hommes Ses enseignements, afin qu'ils deviennent pieux! (Coran,2:187). Ces dispositions ne font pas la différence entre un pays et un,ou entre un peuple et un autre car elles ont une portée générale et s'appliquent par conséquent aux intéressés cités dans la question.

Allah, l'Auguste, le Très Haut est doux envers Ses Serviteurs. Il a institué pour eux des facilités pour les aider à accomplir leurs devoirs. Par exemple, Il permet au voyageur et au malade de ne pas observer le jeûne pour leur éviter des difficultés. A ce propos, le Très Haut dit : (Ces jours sont) le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu' il jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu' il jeûne un nombre égal d' autres jours. - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d' Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants! (Coran, 2 :185).

Quand le Ramadan arrive, tous les musulmans majeurs et capables de jeûner doivent le faire, que le jour soit long ou court. Mais quiconque se trouve incapable de terminer le jeûne et craint d'en mourir ou de tomber malade, est autorisé à s'alimenter pour assurer sa vie et s'épargner des préjudices. Une fois le danger écarté, l'intéressé doit cesser de manger pour le reste du jour et devra procéder à un jeûne de rattrapage quand il sera en mesure de le faire. Allah le sait mieux.